Annoncé mort alors qu'il est bien vivant

Fait divers Il se porte bien. Pourtant, Nikita Tardent a pu lire le faire-part de son propre décès. L'œuvre de hackers mal intentionnés selon l'intéressé, mais l'idée d'un canular de mauvais goût ne peut être exclue.

Emile Perrin

C'est l'histoire d'un mort qui ne l'est pas. L'histoire de Nikita Tardent, dont le décès a été annoncé jeudi soir via un avis mortuaire sur le site du «Quotidien jurassien» et vendredi dans son édition papier. On précisera d'emblée que Le Journal du Jura aurait commis la même erreur si, par chance, l'un de ses collaborateurs ne connaissait pas la personne. Un appel, et surtout une réponse de l'intéressé, a permis de découvrir qu'il était encore bien vivant.

«Je vais bien, je suis vivant. C'est l'essentiel», confirme, vendredi matin, Nikita Tardent. Responsable des arbitres de football de la région Jura-Jura bernois, ce Franc-Montagnard d'adoption de 36 ans, habitant désormais à Tavannes, accueillait l'annonce de son décès avec une sobriété déconcertante. «Je suis quelqu'un de calme, je ne suis pas impulsif ni émotif.»

De là à rester de marbre à un point de ne pas susciter de réaction plus vive? «Cela ne me choque pas plus que ça. Je le prends de manière plutôt hilarante», déclare-t-il encore.

Mais comment une personne peut-elle se retrouver dans les pages les plus lues des quotidiens régionaux alors qu'elle respire comme vous et moi? Les premiers échanges avec Le Journal du Jura ont débuté lundi. Via l'adresse de Nikita Tardent, renseignements sont pris pour connaître les tarifs afin de publier un avis mortuaire.



Nikita Tardent avait son nom dans un avis mortuaire vendredi...

Le mardi, l'interlocuteur s'inquiète des délais afin de publier ledit avis dans l'édition du vendredi. «Je me suis fais hacker mon compte et les données de mon compte Google. Je suis le seul à posséder la photo qui figure dans l'avis mortuaire

et qui date du milieu des années 2000. Elle se trouve dans mon drive personnel», assure Nikita Tardent.

Dans les échanges de mails, un autre intervenant apparaît, sous le nom de Vladimir Girardin. «Cette personne n'existe pas», nous assure le Jurassien. Selon certaines indiscrétions, il semblerait toutefois que Nikita Tardent ait confié que les deux hommes possédaient un compte mail commun.

Pour essayer de trouver le hacker, Nikita Tardent a «manJe ne me connais pas d'ennemi.
Je n'ai de problème avec personne.

Nikita Tardent Annoncé comme mort

daté» un de ses proches, œuvrant dans le domaine de l'informatique. On n'en saura pas davantage quant à ces recherches pour l'instant. La personne en question travaillant à titre purement privé et le plus discrètement possible. «Si cela vient de Suisse, il devrait rapidement remonter jusqu'à une adresse IP», pronostique le Tavannois.

Autre question qui demeure sans réponse. Qui aurait intérêt à annoncer la mort de Nikita Tardent? «Je ne me connais pas d'ennemi. Je n'ai de problème avec personne», relève l'intéressé. «A moins que quelqu'un ait enfoui quelque chose qu'il aurait à me reprocher depuis des années. Je ne sais pas qui aurait pu vouloir faire une chose pareille.»

Dans l'avis mortuaire, il est également fait mention d'une association, DRALpha, le prénom et le nom sont inversés par rapport aux habitudes et aucune date ni aucun lieu n'y figure. «Je n'ai jamais entendu parler de DRALpha, ça n'existe pas», pointe Nikita Tardent.

Malgré les nombreuses interrogations qui entourent l'annonce frauduleuse de son décès, celui qui joue encore au football avec les vétérans du FC La Courtine, a réagi pour alerter ses proches. «Depuis que j'ai appris cette histoire, j'ai informé ma famille pour qu'elle ne s'inquiète pas, pour leur dire que tout allait bien. J'ai reçu des centaines de messages», confie-t-il encore.

Une manœuvre relativement surprenante. Aussi connu soit-il, dans le monde du football régional en particulier, estce que le meilleur moyen pour savoir si une personne est réellement morte consiste à lui écrire? Les mœurs auraientelles changé?

En attendant que l'informaticien «enquête», Nikita Tardent ne veut pas s'attarder sur cet événement, tout choquant soitil. «Je ne veux porter plainte contre personne, ni contre ‹Le Quotidien jurassien›», assure-til. «J'ai d'autres problèmes privés plus importants à régler. Je n'ai pas d'énergie à dépenser pour ça. Je vais aller sur une terrasse pour voir les gens me regarder bizarrement.»

De son côté, «Le Quotidien jurassien» publiera un correctif dans son édition de samedi. «Nous étudierons la semaine prochaine la possibilité de porter plainte», plaide son rédacteur en chef, Rémy Chételat.

Hommage à un artiste torturé au Musée des arts

Moutier A l'occasion, ce samedi, d'un triple vernissage, l'institution rend hommage à feu l'artiste Dani Jehle, un Prévôtois d'adoption atteint de troubles bipolaires.

Salomé Di Nuccio

En tant que vitrine de l'art et de la richesse culturelle, une institution muséale a aussi un devoir de mémoire. A l'occasion, ce samedi, d'un triple vernissage, le Musée jurassien des arts ouvre son aire principale à «L'entre-deux», une exposition posthume, rendant ainsi hommage à un Prévôtois d'adoption hors du commun. Atteint de troubles bipolaires, feu le peintre Dani Jehle avait lâché le pinceau au profit de ses doigts, pour mieux donner formes et couleurs à ses phases jubilatoires comme à ses démons.

«Il avait recherché un passage direct», image la conservatrice Valentine Reymond. «Et à un certain moment, il a essayé de trouver une sorte d'équilibre précaire entre deux pôles. Soit une zone intermédiaire, une sorte d'entre-deux, apte à réparer quelque part la fissure qu'il ressentait en lui-même.»

Décédé d'une crise cardiaque, en 2021, Dani Jehle aurait fêté, le 10 juin dernier, ses 60 ans. Bien que peu disposé aux expositions, ce Soleurois d'origine était connu, à Moutier, comme le loup blanc. A l'initiative de son ami Gilbert Leisi, le musée local présente du coup une quarantaine de ses œuvres, dûment sélectionnées par le galeriste de Soleure Daniel Eymann.

Représentatives de plusieurs cycles d'un cheminement artistique, une partie d'entre elles sont inédites. «Ce qu'on expose ici, aujourd'hui, ça ne représente pas même le 5 % de tout ce qu'il a créé», évalue Gilbert Leisi. Doté d'une certaine force de productivité, Dani Jehle n'avait en fait de fragile que sa santé psychique.

«Il avait un savoir impressionnant», complète l'ami. En plus de signer rarement ses oeuvres, l'artiste torturé ne les titrait pas. Entre symboles polychromes ou noirs et blancs, peinture acrylique et techniques mixtes, son style très personnel n'est pas sans rappeler l'expressionnisme allemand.

Nouvelles estampes

«Dans un langage assez direct et avec des signes en même temps mystérieux, il peut aussi évoquer les graffitis ou la peinture rupestre», argumente la conservatrice. «On ressent que son art est vraiment né d'une nécessité intérieure. Il avait comme une pression psychique de devoir s'exprimer.»



En réponse à l'initiative de Gilbert Leisi, ami proche de Dani Jehle, la conservatrice Valentine Reymond vient d'accrocher une quarantaine d'oeuvres.

Salomé Di Nucc

Par ailleurs, dans le cadre du 50e anniversaire de l'Atelier de gravure de Moutier, le musée prévôtois met l'accent une fois de plus sur les techniques d'impression multiples expérimentées en l'endroit. A partir de samedi, la Villa Bechler abritera dès lors le second volet d'une présentation voulue dans ce sens-là, et qui à la différence de la première, met davantage en avant la jeune génération. Vingt-trois artistes de la nouvelle vague exposent une septantaine d'estampes récentes, réalisées avec Jéromine Schaller et Simon Beuret, deux jeunes imprimeurs fraîchement formés. Une séance de dédicaces s'invitera également à la soirée de vernissage.

Artiste pluridisciplinaire, établi à Lausanne, le Jurassien Michel Huelin présentera «Voyages en intermondes», son dernier ouvrage. Sous la forme d'une monographie richement illustrée, l'auteur lève un voile sur ses processus de création, lesquels s'appuient couramment sur des esquisses numériques. Par le biais d'un QR code inclus au contenu, le lecteur pourra en même temps accéder à une exposition virtuelle interactive.

Vernissage: Samedi 17 juin, à 17h. A découvrir jusqu'au 10 septembre. Plus d'infos sur www.musee-moutier.ch